



L'AHSSSEA recrute pour le SESSAD handicap moteur et SESSAD déficience auditive de Haute-Saône : 1 MÉDECIN COORDINATEUR



CDI



0.20 ETP



VESOUL



A pourvoir dès que possible



Rémunération selon expérience
et Convention 66

Les SESSAD Moteur & Auditif assurent le suivi médical, rééducatif et éducatif d'environ 70 enfants au domicile familial, mais également dans tous les lieux de vie et de socialisation de l'enfant. **Les SESSAD** ont pour mission : le **Soutien au développement intellectuel, psychologique & moteur en favorisant l'accès aux soins par des rééducations et la coordination des soins.**

Le médecin coordinateur assure l'accompagnement global de l'enfant en lien avec le médecin référent de l'enfant. Cet accompagnement médical fait partie intégrante du projet individualisé de chaque enfant et à ce titre le médecin coordinateur participe à la mise en œuvre et le suivi de la qualité de cet accompagnement et s'assure de la cohérence des soins médicaux, de rééducations et thérapeutiques proposés avec les besoins repérés.

VOS MISSIONS :

-Accompagnement médical spécifique en lien avec le projet global de l'enfant (consultations médicales, prescriptions de rééducation, participation à l'élaboration du projet individualisé de l'enfant, proposition d'axes de travail thérapeutique et de rééducation, coordination avec les médecins extérieurs)

-Travailler avec l'équipe pluridisciplinaire en rendant accessible et en favorisant la compréhension des aspects cliniques de l'état de santé de l'enfant afin de soutenir la réflexion et la mise en œuvre des objectifs de travail et d'accompagnement, assurer la coordination des parcours de soin de l'enfant en lien avec les médecins spécialisés des SESSAD (pédopsychiatre, médecin ORL, médecin MPR)

-S'impliquer dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et interinstitutionnelles en interne, en externe (ESMS, médecins libéraux et spécialisés, GH, CHU, MDPH, médecins scolaires...)

VOS AVANTAGES :

- Salaire brut annuel suivant qualification et ancienneté.
- 18 jours de congés trimestriels en plus des 25 jours de congés légaux, 5 jours RTT, récupération des jours fériés qui tombent le weekend, 4 jours de convenance personnelle;
- Horaires annualisés (sur 39 heures hebdomadaires à temps plein) ;
- Flexibilité dans les jours de présence;
- Prévoyance ;
- Mutuelle (prise en charge à hauteur de 60 % par l'employeur) ;
- Ticket restaurant (valeur de 8€) ;
- CSE et ses œuvres sociales ;

LE CANDIDAT IDÉAL :

- **Diplôme : médecin pédiatre, neuropédiatre, médecine générale avec une expérience dans l'enfance**
- **Permis B OBLIGATOIRE**
- **Maîtrise de l'outil informatique souhaité**

POUR POSTULER :

Adresser votre candidature à l'attention de **Mme Emmanuelle LACROIX**

Emmanuelle.lacroix@ahssea.fr